

Bulletin d'Informations Générales

Heurt d'un travailleur par un train de voyageurs

Bleret - 27/10/2023

TABLE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	10/11/2023

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents - par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives - serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme. En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en français fait foi.



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Heurt d'un travailleur d'un sous-traitant par un train de la SNCB

1.2. TYPE D'ÉVÉNEMENT ET D'ENQUÊTE DE SÉCURITÉ

Accident significatif : l'enquête de sécurité est en cours.

1.3. DATE ET HEURE DE L'ÉVÉNEMENT

27/10/2023 – 1h27

1.4. LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Bleret (Waremmes), sur la ligne 36 (~ BK 77.807)

1.5. TRAIN

Train de voyageurs de la SNCB - E522
(Oostende (23h07) – Liège-Guillemins (1h51))

1.6. VICTIMES

Un agent du sous-traitant est grièvement blessé.

1.7. DÉGÂTS ET CONSÉQUENCES

L'accident a occasionné :

- de légers dégâts à la locomotive ;
- des retards de train.



2. FAITS BRUTS

Dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 octobre 2023, des travaux sont organisés sur la voie B de la ligne 36 à hauteur de Bleret : ces travaux sont menés par le sous-traitant Mobix et consistent à placer des poteaux caténaires à l'extérieur de la voie.

La voie A n'est pas concernée par ces travaux et le trafic n'y est pas interrompu.

Un peu avant 1h27, un ouvrier de l'équipe se trouve dans le gabarit de la voie A pour une raison encore à déterminer par l'enquête.

Vers 1h27, un train de la SNCB passe sur la voie A et heurte l'ouvrier : grièvement blessé, il est emmené par les services de secours à l'hôpital.



3. ENQUÊTE

L'enquêteur de l'Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires (OEAFIF) s'est rendu sur le site de l'accident pour procéder au relevé des premiers éléments.

Afin de déterminer les facteurs contributifs, organisationnels et systémiques ayant entraîné l'accident, l'OEAFIF a décidé d'ouvrir une enquête de sécurité.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
<http://www.oeaif.be>

